Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260217-2026001-DE

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-DES-LANDES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Le 17 février 2026, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Hilaire-des-Landes s'est réuni Mairie sous la présidence de Claude HAMARD, suivant convocation transmise le lundi 9 février 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BOULIERE Morgane, BOURDIN Laurent, BRICARD Michaël, GONNET Albert, HAMARD Claude, HAMARD Gwenaëlle, HERVÉ Aude, LETARD Christian, PIROT Mickaël, REBILLON Christophe, RIGAULT Magali
Excusé sans procuration : LEBOEUF Roselyne, PLEUTIN Nathalie
Absents : ALEXANDRE David, MEIGNEN Alexandra

Secrétaire de séance : BOULIERE Morgane

2026-001 - VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE

Rapporteur : BOULIERE Morgane

Monsieur Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal d'un courrier de Mr et Mme CHAUVINEAU Jean -Yves demeurant 17 rue des Estuaires.

Ils souhaitent acquerir une parcelle située à l'arrière de la rue des estuaires cadastée AB 55 d'une supercie de 360 m²

En effet, Ils entretiennent depuis plusieurs années une partie de cette parcelle ou se trouvait le chateau d'eau.

Mr Le Maire informe Le Conseil Municipal que la parcelle devrait être bornée avant d'être vendu.

Après avoir déliberé, le Conseil Munipal décide :

- De ne pas mettre en vente la parcelle AB 55 pour l'instant.
- Décide d'attendre la validation du PLUi et de reflechir aux amenagements futurs.

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213502800-20260217-2026001-DE

Pour : 8 Contre : 2 Abstention : 0 Non votants : 1

Fait et délibéré le 17 février 2026

Le président de séance,
Claude HAMARD

Le secrétaire de séance,
Morgane BOULIERE